



## **PARC FORESTIER DU BOIS CASSÉ**

Sur le territoire de Saint-Cyr-l'École et de Bois d'Arcy, le Bois Cassé s'étend sur près de 6 hectares et fait partie de l'ancienne propriété du domaine royal de Versailles. Ce parc forestier est aujourd'hui rattaché à la forêt domaniale d'une superficie totale de 479 hectares, de Saint-Cyr-l'École à Plaisir. Elle marque la limite sud de la plaine de Versailles.

Essentiellement composé de chênes et de châtaigniers dont certains vieux de 400 ans, le Bois Cassé abrite quelques espèces végétales rares, telles que la Myrtille et le Maianthème (ou Petit Muguet).

La gestion forestière donne la priorité à l'accueil du public, la valorisation des paysages et la préservation des richesses écologiques.



Installations inaugurées à l'occasion de la 2<sup>éme</sup> Édition de la Journée Saint-Cyrienne le 31 mai 2017

En présence de :

Bernard DEBAIN

Pierre BEDIER

Maire Président du Conseil de Saint-Cyr-l'école Départemental des Yvelines

## Sonia BRAU,

1<sup>re</sup> Adjointe de Saint-Cyr-l'École et Conseillère Départementale des Yvelines

et de l'ensemble des partenaires.





































